



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 25 novembre 2019 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 19 novembre 2019 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. CARLOTTI, Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, M. FILONI, M. CHAREYRE, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme JEANNE à M. PUGLIESI, Mme SICHİ à Mme SANTONI-BRUNELLI, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI, Mme SANNA à M. FILONI

Etaient absents :

M. CAU, Mme ZUCCARELLI, Mme PILLOTTI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Séance du lundi 25 novembre 2019
Délibération N°2019/279

**Programmation cinématographique 2019/2020 à l'espace
diamant**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-21200046-20191125-2019_279-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2019

Affichage : 03/12/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



PREAMBULE

Depuis l'obtention de l'agrément CNC et l'installation d'un équipement numérique, le cinéma à l'Espace Diamant a pour mission l'éducation cinéphile par la formation du regard au langage cinématographique en direction de tous les publics.

Ainsi, la Ville d'Ajaccio propose chaque saison une programmation cinématographique qui s'adresse à tous, en privilégiant des films d'auteur et d'art et essai, récents ou inscrits au patrimoine, qui font référence et ouvrent au cinéma de demain.

En parallèle à cette programmation municipale, la direction de la culture propose toute l'année, une programmation cinématographique dans le cadre de dispositifs nationaux par le biais de partenariats institutionnels (éducation nationale, Direction départementale de la protection judiciaire de la Jeunesse ...).

Et dans le cadre de partenariats pérennes, l'Espace diamant accueille gracieusement des partenaires associatifs dans le cadre de festivals de films.

La saison 2018/2019 en quelques chiffres

- Fréquentation : 4 358 personnes
- Recette : 13 026€
- 62 films (dont le dispositif d'éducation à l'image) pour 91 séances

LA PROGRAMMATION

En 2019, la programmation cinématographique municipale de l'Espace Diamant sera répartie de la façon suivante :

➤ LA PROGRAMMATION MUNICIPALE

Une programmation municipale hebdomadaire régulière de **films de type Art et Essai ou d'auteurs**, Les vendredis et samedis.

Dans le cadre de ce programme cinématographique 2019/2020, le grand public est invité à la **découverte ou redécouverte d'œuvres cinématographiques de fictions, documentaires, films d'animation, film du patrimoine, ou courts métrages exclusivement en Version Originale.**

Les œuvres proposées qui présentent d'incontestables qualités avec un caractère de recherche ou de nouveauté, s'adressent également à tous les publics grâce à une tarification adaptée.

La direction de la culture se réserve le droit de mettre en place des **soirées thématiques** transversales mêlant projection cinéma, intervention de professionnels et moment de partage autour d'une programmation cinéma.

En 2020, **dans le cadre des 100 ans de Fellini**, une programmation en lien avec son œuvre sera proposée au public autour de projections de film, conférences et spectacle vivant.

En parallèle à ces projections, **des séances régulières dites « du court au long »** sont proposées au public : certains films de fiction seront précédés d'un court métrage, afin de sensibiliser aux formes courtes pour aller plus loin dans la découverte d'un réalisateur.

S'adressant à tous les publics, le programme 2019/2020 invite également les enfants accompagnés de leurs parents à partager des moments privilégiés, notamment à l'occasion de **ciné-goûters**.

➤ LES PARTENARIATS

- Les dispositifs d'éducation à l'image

Les dispositifs « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma » sont pérennisés.

Ces opérations, proposées au plan national par le CNC, sont organisées dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale, la Collectivité de Corse par l'intermédiaire d'un coordonnateur régional et la Ville d'Ajaccio. Elles permettent d'accueillir régulièrement les élèves ainsi que leurs enseignants dans le cadre du temps scolaire.

En direction des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées, ces dispositifs nationaux contribuent à la formation du regard et permettent de donner des outils pour pouvoir décrypter et mieux appréhender les images et les messages qu'elles véhiculent.

Nombre de jour école et cinéma sur d'octobre 2019 – juin 2020 : 10 jours et demi – soit 3.5 jours par trimestre

Nombre de jour collège & cinéma d'octobre 2019 – juin 2020 : 3 jours pour le dispositif collège et lycée cinéma – soit 1 jour par trimestre

- L'opération « Des Cinés la vie »

Mise en place en 2006, « Des cinés, la vie ! » est une opération destinée à sensibiliser à l'image les jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Pendant plusieurs mois, les jeunes, accompagnés par leurs éducateurs et des professionnels du cinéma, voient une sélection de films et en débattent. Chaque jeune vote ensuite pour le film qu'il a préféré. Ces votes donnent lieu à l'attribution du prix « Des cinés, la vie ! ». Les jeunes remettent le prix au réalisateur du film plébiscité au cours d'une journée à la Cinémathèque française.

En partenariat avec la Direction départementale de la protection judiciaire de la Jeunesse, la direction de la culture met à **disposition gracieusement la salle de projection de l'Espace Diamant 2 samedis du mois de janvier 2020, pour la projection de courts métrages dans le cadre de « Des cinés la vie »**.

- Des soirées thématiques :

- **En partenariat avec les médiathèques, les Maisons de quartiers où encore la Direction de la Réussite Educative**, dans le cadre d'évènements qui participeraient à la valorisation du patrimoine et à l'élargissement des publics.

- **En partenariat avec la Collectivité de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse** en tant que mémoire audiovisuelle de la Corse.
Des séances pourraient s'appuyer sur les thématiques « événementielles » pour des projections débats de films, en présence d'invités où « à caractère insulaire » pour la valorisation de la production audiovisuelle et cinématographique corse.
Par ailleurs et hors les murs, la Ville pourrait éventuellement faire appel à la Cinémathèque itinérante pour organiser des projections en plein air, dans différents lieux de la ville et notamment au sein des différents quartiers pour la diffusion d'une sélection d'œuvres représentatives durant les fêtes de fin d'année et ou durant la saison estivale ou à l'occasion d'évènements spécifiques.
- **En partenariat avec des producteurs et réalisateurs indépendants** : Pour des séances ponctuelles de films courts, longs métrages ou documentaires, réalisés par des auteurs indépendants.

➤ LES FESTIVALS

En complément de cette programmation municipale, l'Espace Diamant accueille gracieusement des manifestations organisées par des partenaires associatifs pour des festivals :

- Festival *Corsicadoc* (festival du film documentaires) – les 29 et 20 octobre 2019
- Festival *Arte Mare* (festival du film méditerranéen) – les 22 et 23 novembre 2019
- Festival *Under my screen* (festival du film britannique) - du 27 novembre au 02 décembre 2019
- *Association Latinità* (festival du film espagnol) – du 14 au 21 février 2020
- *Association des Anciens Combattants de la Résistance* (festival du film cinéma et Histoire), les 06 et 07 avril 2020
- *Association du cinéma du Maghreb*, Du 26 au 29 avril 2020
- *Association Kalinka-Machja* (festival du film russe) - du 15 au 17 mai 2020
- festival *Nuits Meds* (festival du film court) - dates à définir

Par la mise à disposition de l'Espace Diamant, la Ville permet à un public ajaccien toujours très nombreux, d'avoir accès à une offre cinématographique diversifiée sur le territoire ajaccien.

Nombre de jours de **mise à disposition** de l'espace diamant à **titre gracieux** pour les festivals de cinéma : **27**
Soit un montant global de subvention en nature estimée à **24 625 €**

LE BUDGET

Le budget relatif à la programmation cinéma pour l'année 2020 est estimé à 15000€.
Les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2020, Fonction 33, Chapitre 11, Articles 6232 et 637

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter la programmation cinématographique 2019/2020 de l'espace Diamant

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,
Les crédits seront prévus au budget 2020 Chapitre 11, Fonction 33, Articles 6232 et Article 637
Les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2020, Chapitre 70, Fonction 33, Article 7062

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oùï l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 novembre 2019,
Considérant qu'il convient de définir la programmation cinématographique 2019/2020 de l'Espace Diamant

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

La programmation cinématographique 2019/2020 de l'Espace Diamant

AUTORISE

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,
Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2020, Fonction 33, Chapitre 11, Articles 6232 et 637,
Que les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2020, Chapitre 70, Article 7062,
Que la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE MAIRE

Laurent MANGELI